

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique franco-suisse
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	23 (1943)
<b>Heft:</b>	10
<b>Rubrik:</b>	Circulaire N° 122 : circulaire de la Chambre de commerce suisse en France du 31 décembre 1943

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DEUXIÈME PARTIE

### **Circulaire de la Chambre de Commerce Suisse en France DU 31 DÉCEMBRE 1943**

La circulaire qui suit est adressée aux Adhérents de la Chambre de Commerce Suisse en France à titre d'information générale, sans responsabilité de notre part, et sous réserve des modifications qui peuvent être apportées, d'un jour à l'autre, aux indications qui y sont contenues.

#### **CIRCULAIRE N° 122**

#### **VOYAGE EN SUISSE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE**

Sous réserve des événements, M. Gérard de Pury effectuera prochainement un voyage en Suisse. Il en profitera pour se mettre à la disposition des Adhérents désireux de l'entretenir de leurs affaires avec la France. Ceux-ci auront également l'occasion de prendre part à l'une ou l'autre des réunions au cours desquelles il fera un exposé de trois quarts d'heure sur « **Les relations économiques franco-suisses au seuil de 1944** ».

Ces entretiens et ces réunions auront lieu vraisemblablement aux dates et dans les villes indiquées plus bas. Les intéressés voudront bien s'adresser aux Institutions dont les noms suivent pour qu'un rendez-vous leur soit fixé et que des précisions leur soient données sur les conditions dans lesquelles ces réunions pourront être organisées :

Vendredi 28 janvier	<b>Genève,</b>	Chambre de Commerce de Genève, Rue Petitot 8 (Tél. N° 4.53.00).
Lundi 31 janvier	<b>Lausanne,</b>	Office Suisse d'Expansion Commerciale, Place de la Riponne 3 (Tél. N° 3.73.31).
Mercredi 2 février	<b>La Chaux-de-Fonds,</b>	Chambre Suisse de l'Horlogerie, Rue de la Serre 58 (Tél. N° 2.24.49).
Vendredi 4 février	<b>Berne,</b>	Chambre Cantonale Bernoise du Commerce et de l'Industrie, Place du Casino 2 (Tél. N° 2.17.69).
Lundi 7 février	<b>Bâle,</b>	Chambre de Commerce de Bâle, Albangraben 8 (Tél. N° 3.18.88).
Mardi 8 février	<b>Aarau,</b>	Chambre de Commerce d'Argovie, Bahnhofstrasse 41 (Tél. N° 2.23.44).
Mercredi 9 février	<b>Saint-Gall,</b>	Directoire Commercial de Saint-Gall, Gallusstrasse 16 (Tél. N° 3.15.17).
Vendredi 11 février	<b>Zurich,</b>	Office Suisse d'Expansion Commerciale, Boersenstrasse 10 (Tél. N° 5.77.40).

Limité par le temps, le Secrétaire général ne pourra pas séjourner, cette fois-ci, à Neuchâtel, Biénné et Fribourg où il s'était rendu lors de ses derniers voyages en Suisse. Les Adhérents de ces régions voudront bien, s'ils désirent le rencontrer, se rendre dans l'une ou l'autre des villes indiquées plus haut. Par contre, M. Gérard de Pury se déplacera à la Chaux-de-Fonds, Aarau et Saint-Gall où il n'avait pas eu l'occasion d'aller en 1943.

Le Président de la Chambre de Commerce Suisse en France,  
**Émile BITTERLI.**

**P.S. —** Contrairement à ce qui est indiqué ci-dessus, le Secrétaire général sera de passage à **Neuchâtel** (Chambre Neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie, 14 rue du Bassin, Téléphone n° 5.25.87), le mardi 1<sup>er</sup> février de 17 à 18 heures et à **Biénné** (Chambre Cantonale Bernoise du Commerce et de l'Industrie, 49 rue de Nidau, Téléphone n° 2.46.41), le vendredi 4 février de 9 à 10 heures.